

# La Lettre du Cedre

n° 12 - mai 1996

Rédaction, informations : Cedre, Technopôle Brest-Iroise - B.P. 72 - 29280 PLOUZANE - FRANCE  
Tél. : 02 98 49 12 66 - Fax : 02 98 49 64 46 - E-mail : cedre@ifremer.fr



## Interventions du mois de mai

Six incidents ont marqué l'activité du service "Interventions" en ce mois de mai 1996 :

- le 10 : fuite légère de brut du pétrolier Anitra dans l'estuaire de la Delaware (États-Unis) ;
- le 21 : pollution de la Seine par 25 m<sup>3</sup> de fuel, une barge de transport ayant éperonné une roche près d'Evry sur Seine, en amont de Paris ;
- le 28 : explosion dans la salle des machines de l'Agios Nikolaos alors que le navire venait de charger, à Lavéra (golfe de Fos), 1500 m<sup>3</sup> d'Avgas (essence pour avions) ;
- le 29 : légère pollution par du gasoil de la rivière Elorn près de Brest ; emballement d'une réaction chimique à l'Aérospatiale, Bordeaux ; légère pollution par du gasoil près de Douarnenez.

## 32ème réunion du GESAMP

Du 20 au 24 mai s'est tenue la 32ème réunion du groupe EHS n°1 (*Environmental Health and Safety*) du groupe de travail des Nations Unies GESAMP (*Joint Group of Experts on Scientific Aspects of Marine Pollution*) dans les locaux de l'OMI, à Londres. A côté des activités traditionnelles d'évaluation de la toxicité des produits nouvellement transportés par voie maritime, le groupe s'est penché sur une nouvelle définition des critères pris en compte pour évaluer les différents profils de risque des produits.

La classification est basée sur 5 critères : bioaccumulation dans les organismes, toxicité directe dans l'environnement aquatique, risques pour l'homme par ingestion, par contact ou inhalation, atteinte à l'agrément des sites. D'autres critères devraient être pris en compte prochainement : toxicité chronique pour l'environnement, absorption percutanée, seuil d'odeur dans l'eau, biodégradation, persistance du produit. Le groupe de travail s'est aussi penché sur une nouvelle famille de produits dangereux : les désorganiseurs endocriniens (*endocrine disruptors*). Parmi ces produits, qui modifient la réponse hormonale de certains organismes, occasionnant notamment des changements de sexe (oestromimétiques ou andromimétiques) ou d'autres perturbations (au niveau de la thyroïde entre autres), on trouve une cinquantaine de pesticides et quelques produits chimiques industriels.

## Les Ports Autonomes et la lutte antipollution

Le Cedre vient de remettre aux Agences de l'Eau un rapport sur les équipements et plans d'intervention des Ports Autonomes français (6 maritimes et 2 fluviaux) face au risque de pollution accidentelle provoquée par un navire. L'étude présente chacun des ports de façon homogène à travers une cartographie des zones à risques, leurs activités, l'historique des accidents, l'organisation et la planification d'interventions antipollution, les points forts et les faiblesses de leurs dispositifs respectifs. Elle fournit un inventaire actualisé des équipements de lutte locaux, avec leur implantation et origine : ports eux-mêmes, services d'incendie et de secours, carte de stockage POLMAR, services de navigation, secteur privé, etc. L'étude permet d'avoir une vue globale et homogène de l'état et de la cohérence des dispositifs de lutte antipollution existant sur les 8 Ports Autonomes français, un domaine relativement complexe et nettement disparate.

## Pollutions en Ukraine

Selon une dépêche AFP du 6 mai, une fuite de pétrole, d'une quantité indéterminée, sur un oléoduc entre Lissitchank et Tikhorestk dans l'est du pays, a provoqué une pollution sur 5 km<sup>2</sup>. Un incendie s'est déclaré dans lequel sept maisons ont été détruites et une personne grièvement brûlée. 680 tonnes d'hydrocarbures ont pu être confinées et récupérées avant qu'elles n'atteignent la rivière Serverski, affluent du Don. Par ailleurs, une pollution d'origine inconnue a provoqué la perte de 1 200 tonnes de poissons dans le lac Ialpoug (région d'Odessa) et privé d'eau potable la ville proche de Polgrad.

## La Pologne fait payer les pollueurs

La Lloyds list du 19 avril signale que les services maritimes polonais sont maintenant habilités à infliger des amendes allant jusqu'à 1,5 million de dollars pour pollutions marines, y compris pour des pollutions n'ayant pas d'impact évident sur l'environnement. Un navire du North of England P&I Club, en route pour Gdansk, a ainsi dû payer une amende de 600 000 dollars pour une petite pollution qui s'est dispersée naturellement. Deux autres pollutions dans les eaux territoriales polonaises ont conduit à des amendes dépassant le million de dollars. La Pologne pousse les autres états riverains de la Baltique à suivre son exemple et les P&I Clubs recommandent aux armateurs de donner à leurs navires se rendant en Baltique des instructions spécifiques de prudence.

## Une première dans un tribunal français

La 31ème chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné par défaut, le 21 mai, le capitaine du navire-citerne grec *Salamina*, pour un rejet d'hydrocarbures dans la zone économique française, le 20 septembre 1995. Il avait été photographié au large d'Ouessant, par l'un des avions Polmar des douanes, avec une nappe argentée de 200 m de large et près de quarante kilomètres de long dans son sillage. Pour la première fois, les magistrats ont accepté le procès-verbal des douanes et les photos comme constituant une preuve et infligé au capitaine coupable une amende de 300 000 F. Une affaire similaire, impliquant un capitaine britannique, passera en jugement le 18 septembre.

## Stage de lutte en mer

Le troisième stage de niveau 2 (coordination sur zone), réalisé dans le cadre du "Projet de gestion de la pollution pétrolière pour la composante Sud-Ouest de la Méditerranée", s'est déroulé à Brest du 27 au 31 mai. Dix-sept stagiaires Algériens, Marocains et Tunisiens ont participé aux nombreuses phases pratiques prévues sur notre plateau technique et à l'exercice en mer organisé avec l'aide de la Marine Nationale en rade de Brest.

## Groupe de travail OTSOPA

Une importante délégation Française (Secrétariat Général de la Mer, Ministère de l'Environnement - Direction de l'Eau, Ministère des Transports - DPNM, Ministère des Finances - Direction des Douanes, *Cedre*) ont assisté à la réunion du groupe de travail OTSOPA de l'Accord de Bonn à Stockholm les 7 et 8 mai. Lors de cette réunion, le *Cedre* a remis un projet de révision du chapitre 20 (utilisation des dispersants) du manuel de lutte de l'Accord de Bonn. Le texte final devra être fourni pour la prochaine réunion des parties contractantes. De nombreux sujets ont été débattus au cours de cette réunion :

- détection aérienne et satellitaire,
- harmonisation des manuels Accords de Bonn, Accord d'Helsinki et OMI,
- quantification du niveau de pollution de la mer du Nord,
- modélisation des pollutions,
- exercices de lutte.

## L' administrateur du FIPOL à Brest

M. Mans JACOBSSON, administrateur du *Fonds International d'Indemnisation pour les dommages dus à la Pollution par les hydrocarbures* (FIPOL), s'est rendu à Brest les 23 et 24 mai. Il a présenté les activités du FIPOL aux magistrats rassemblés à Brest par l'Ecole de la Magistrature pour un stage sur les pollutions accidentelles, puis visité notre plateau technique, rencontré les membres de la Direction, notre Président ainsi que des représentants de la Préfecture Maritime et du Cross Corsen. Cette rencontre permettra de resserrer les liens déjà étroits entre le FIPOL et le *Cedre*.

## Le Cedre en Méditerranée

La troisième réunion du Comité Stratégique du *Cedre*, qui s'est tenue à Marseille-Marignane le 23 mai, a été l'occasion de faire le point sur les activités et les orientations prises dans différents domaines, entre autres :

- l'homologation des travaux d'évaluation et de formation,
- l'implication du *Cedre* dans la recherche,
- les relations avec l'industrie chimique,
- la diffusion de l'information.

Suite au succès de la journée d'information sur l'accident du Braer en 1995, une journée "biorestauration" a été programmée pour le 21 novembre. En marge de la réunion, des contacts avec des représentants de l'administration de l'industrie et d'organismes de recherche ont souligné la demande d'une présence accrue du *Cedre* en Méditerranée. Enfin, la visite de la FOST (*Fast Oil Spill Team*) a permis au Comité d'apprécier le professionnalisme de cette force d'intervention d'Elf et Total, basée à l'aéroport de Marignane.

## 28ème réunion du CCPH à Bruxelles

Cette réunion CCPH (Comité Consultatif en matière de contrôle et réduction de la Pollution causée par le déversement en mer d'Hydrocarbures ou autres substances dangereuses) a été principalement consacrée au récent accident du Sea Empress. Il apparaît comme le plus important exemple d'utilisation de produits dispersants pour les 10 dernières années et comme un modèle de coopération internationale. Entre autres, sous l'impulsion de la Commission et avec l'appui du MPCU, deux experts de la Task Force européenne se sont rendus sur place pour assurer tant la circulation de l'information vers les pays de la Communauté que l'accueil sur le lieu de l'accident d'experts-observateurs de ces pays. Les participants au CCPH ont plébiscité ces dispositions et souhaité qu'elles servent de modèle pour les accidents futurs.

## PROTECMER

Le palais des congrès d'Arcachon organisait, du 29 au 31 mai, un salon et un congrès sur la protection de la mer et du littoral (PROTECMER). Plus particulièrement destinée aux élus, cette manifestation fut l'occasion pour le *Cedre* et l'Agence Judiciaire du Trésor de présenter le "Guide de l'Elu" (voir encadré).

### GUIDE DE L'ELU

#### LA LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS MARINES ACCIDENTELLES : ASPECTS OPERATIONNELS ET TECHNIQUES

Parallèlement au dossier technique n°24 publié en 1995 par l'Agence Judiciaire du Trésor, ce nouveau guide publié par le *Cedre* a été diffusé gracieusement à 1015 maires des communes littorales. Il est en vente au service Documentation du *Cedre* (72 F HT).